

les infâmes complaisances de son neveu et de la comtesse de Foix.

Le roi de France, quoique très-satisfait du saint-père, n'avait point oublié le serment que lui avait fait le cardinal Got à Saint-Jean d'Angely, de lui octroyer un brevet d'infamie pour le défunt pape Boniface VIII, et il lui réclama l'exécution de sa promesse. Cette résolution du prince, qui menaçait tout l'édifice pontifical, remplit d'effroi la cour d'Avignon; mais le cardinal de Prato, que nous avons vu si habile en expédients, promit au pape de le sortir d'embarras s'il voulait lui donner mille onces d'or; le marché fut accepté, et voici le conseil qu'il donna : « Écrivez au roi, très-saint Père, dit-il » à Clément, que la majorité du sacré collège est opposée à » la condamnation de Boniface, et que pour l'obtenir vous » serez obligé de convoquer un concile général. Comme le » prince veut donner à cet acte une grande publicité, il ap- » prouvera la tenue du synode, et vous en fixerez le lieu à » Vienne en Dauphiné, pays neutre et également convenable » aux prélats français, allemands, anglais, italiens et lan- » guedociens; le roi acceptera, et vous vous trouverez ainsi » hors de son royaume : il vous sera facile alors de prendre » les décisions que vous jugerez favorables aux intérêts du » saint-siège. »

Clément suivit ce conseil, et convoqua un concile à Vienne, sous prétexte de faire passer plus facilement la mesure réclamée par Philippe. Celui-ci, dupe de la fourberie et croyant le pape dans ses intérêts, le combla de présents, et vint même lui rendre visite dans la ville d'Avignon sa résidence, amenant avec lui son frère Charles de Valois, les principaux

seigneurs de sa cour et ses plus habiles conseillers, afin de délibérer avec Clément sur la clause qu'il s'était réservé de lui faire connaître en temps opportun; cette clause n'était autre que l'élévation de son frère au trône de Germanie, devenu vacant par la mort d'Albert I^{er}. Le pontife, surpris d'une pareille demande, expédia aussitôt un courrier aux électeurs allemands pour les instruire des projets de la cour de France, les engageant à proclamer immédiatement Henri de Luxembourg empereur de Germanie : ce qui eut lieu, au grand désappointement du roi. Néanmoins cette élection précipitée donna quelques soupçons à Philippe; mais le pape jura sur l'hostie qu'il n'avait aucune connaissance de ce qui s'était passé, et en imposa encore au prince par son hypocrisie.

Depuis que les empereurs avaient été contraints d'abandonner l'Italie au saint-siège, les provinces de cette magnifique contrée étaient constamment plongées dans les plus affreux désordres; la plupart des villes, écrasées par de petits tyrans, étaient le théâtre de sanglantes divisions, où les deux partis, Guelfes et Gibelins, se disputaient tour à tour la suprême puissance; aussi ne voyait-on partout que bannis et mécontents attendant impatiemment l'heure de la vengeance. Une main puissante était seule capable d'apporter un remède à tant de maux; cette mission aurait dû appartenir au pape; et Clément V était assez fort et assez riche pour lever des armées et pour rétablir l'ordre dans les provinces de l'Italie; mais il préférait au bien des peuples sa vie efféminée au milieu de ses concubines et de ses mignons, dans son splendide palais d'Avignon : aussi ne voulant point interrompre le cours de ses festins et de ses orgies, il se contentait de lancer

sur les tyrans et sur les factieux quelques bulles impuissantes.

Philippe, qui n'avait point abandonné le projet de soumettre à sa domination les contrées situées au delà des Alpes, se montra fort irrité contre la cour pontificale de l'indifférence qu'elle affectait pour le sort de l'Italie, et de la déception qu'elle venait de lui faire éprouver relativement à la couronne de Germanie. Néanmoins comme il ne soupçonnait point le pape d'avoir participé à cette dernière trahison, sa colère se tourna contre les cardinaux qui avaient été les amis de Boniface VIII; il intima l'ordre formel au saint-père de rendre immédiatement une sentence qui déclarât infâmes Boniface et tous ses partisans.

Clément, pressé vivement par les ambassadeurs du roi, s'engagea à obéir, et commença même le jugement en faisant brûler publiquement dans Avignon les actes mensongers qui avaient été fabriqués par quelques-uns des amis du pape défunt pour sa défense. Mais ces préliminaires de condamnation furent bientôt arrêtés par les cardinaux, qui firent entrer des compagnies de soldats dans la ville, et menacèrent Clément de l'enlever de force et de le conduire à Rome, s'il persistait à poursuivre la mémoire de son prédécesseur. Cette manifestation d'hostilité du clergé, qui était une nouvelle fourberie du saint-père, fut présentée aux ambassadeurs français comme un événement très-grave qui pourrait déterminer la translation du saint-siège en Italie, si le roi persistait dans sa résolution de faire condamner la mémoire de Boniface.

Cette affaire fut si habilement conduite, que Philippe se désista de ses poursuites, remettant à Clément le soin de terminer le jugement de son prédécesseur ainsi qu'il le juge-

rait convenable; alors le saint-père publia simplement une bulle par laquelle il révoquait les suspensions de privilèges, les censures, les excommunications, les interdits, les dépositions, et généralement tout ce qui avait été fait ou ordonné par Boniface VIII contre la France, contre le roi Philippe, contre les princes ses fils et ses frères, contre les barons, les prélats et les autres seigneurs du royaume, au sujet de leurs dénonciations, appellations, demandes d'un concile général, attentats, blasphèmes, invasions, vols ou pillages des trésors de l'Église, et enfin pour tout ce qui concernait les querelles de Boniface avec le roi et ses adhérents. Il abolit toute tache de calomnie, toute note d'infamie contre le nom ou la réputation de ceux qui avaient soutenu le parti du roi dans cette affaire, et il fit arracher des registres de l'Église et brûler publiquement les originaux des sentences prononcées par la cour de Rome contre Philippe.

Néanmoins les évêques se préparaient toujours à venir au concile général de Vienne, que le pape feignait de désirer très-ardemment pour faire quelques réformes dans le clergé : ce dont l'Église avait grand besoin; car l'évêque Guillaume Durandi en parlant de la cour d'Avignon, l'appelait la retraite des dragons, le repaire des satyres et le royaume des démons.

Bientôt on reconnut que Clément n'était pas capable de former un aussi beau projet, et que le véritable et le seul but de sa Sainteté, en assemblant un synode, était d'extorquer de l'argent aux évêques et aux autres ecclésiastiques. Effectivement, lorsqu'ils furent tous réunis, il s'occupait d'abord de leur imposer une redevance annuelle du quart de leurs re-

venus; ensuite il leur proposa d'examiner la conduite de Boniface VIII; mais quand il vit que les Pères du concile, à l'exception des cardinaux, se montraient disposés à condamner la mémoire de ce pape, il suspendit immédiatement les délibérations, et présenta un décret qui déclarait Boniface bon catholique et légitime pasteur. Cette étrange décision surprit les prélats; cependant personne n'osa exprimer une opinion contraire à celle du pontife, et Benoît Gaëtan, l'assassin du vertueux Célestin, sortit victorieux de cette épreuve, et sa mémoire fut glorifiée par cette assemblée de prêtres lâches et pusillanimes. La décision du concile, quoique couvrant la perfidie de Clément, ne le rassurait pas entièrement contre les effets de la colère du roi de France, et il s'empressa de lui envoyer quatre docteurs pour justifier sa conduite et pour lui représenter que l'Église romaine ne pouvait pas condamner un de ses chefs sans se déshonorer elle-même.

Ceux-ci démontrèrent au prince avec tant d'habileté combien il était impolitique de forcer un pape à proclamer l'infamie d'un autre pape, et de publier devant les nations que les prêtres qui les gouvernaient étaient des hommes impurs, avides, despotes et cruels, qui se jouaient de la crédulité ou de la faiblesse des peuples pour vivre à leurs dépens, dans le luxe, dans la mollesse et dans la débauche, que Philippe se laissa persuader et approuva la conduite du pontife; seulement il demanda, afin d'arrêter les réclamations des états généraux, qu'on trouvât quelque expédient pour justifier l'innocence de Boniface. Ceci était chose facile: dès le lendemain, le saint-père expédia à la cour du roi deux cava-

liers catalans, qui demandèrent à combattre en champ clos contre les deux gentilshommes les plus vaillants de la noblesse française qui se déclareraient les ennemis du pape défunt. A cette époque de barbarie, une démarche semblable suffisait pour convaincre le peuple de l'innocence des accusés; personne ne se présenta pour relever le gant des champions, et tout fut terminé.

Clément s'occupa ensuite des bégards et des béguines, admirateurs et sectateurs de Pierre Jean d'Olive, ainsi que des dulcinistes et des fraticelles, qui refusaient de reconnaître l'autorité du saint-siège; il confisqua leurs biens à son profit, et livra ces infortunés à la terrible justice de l'inquisition. Tels furent les résultats du concile de Vienne.

Quant aux réformes que le pape avait annoncées pour obvier aux désordres du clergé, elles se trouvent renfermées dans ce décret insignifiant: « Défense aux clercs d'exercer les métiers de boucher et de cabaretier; défense de paraître en public avec des habits rayés ou mi-partie de deux couleurs, de porter des manteaux courts et des chaussures découpées en rouge ou en vert. »

Dans la dernière session, il annonça solennellement que Henri VII, roi des Romains, Philippe le Bel et son fils aîné, ainsi qu'Édouard d'Angleterre, s'étaient engagés à faire le voyage de la terre sainte; en conséquence il demanda et obtint que les Pères décrétassent une nouvelle croisade. « Et sans perdre de temps, rapporte Pasquier, le pape Clément la fit prêcher en France par un cardinal qui possédait à fond l'art de tromper les hommes, et qui sous des apparences de charité savait extorquer jusqu'à la dernière obole des

» pauvres fidèles. Pour un denier, il accordait des indul-
 » gences d'une année; pour une somme double ou triple, les
 » indulgences augmentaient dans la même proportion, et
 » ceux qui lui donnaient l'argent nécessaire pour l'équipe-
 » ment d'un homme de guerre obtenaient les indulgences
 » plénières, et pouvaient à leur choix délivrer quatre âmes du
 » purgatoire!!!... D'autres émissaires parcoururent les dif-
 » férents royaumes d'Europe, et ils levèrent sur les peuples
 » des sommes énormes, qui furent employées à payer les com-
 » plaisances des mignons et des courtisanes du pape. »

Peu de temps avant la tenue du concile, Henri VII avait promis au pontife d'envahir l'Italie pour la remettre sous le joug du saint-siège; lorsque ses préparatifs de guerre furent terminés, il renouvela sur l'Évangile et sur l'hostie consacrée le serment de défendre la foi catholique, d'exterminer les hérétiques et de combattre pour les droits de l'Église romaine. Il confirma les anciens privilèges et les donations que le saint-siège avait reçus de Constantin, de Charlemagne, de Henri, d'Othon, de Frédéric et des autres empereurs d'Allemagne. De son côté, le pape lui promit de le couronner solennellement lorsqu'il serait maître de la ville sainte.

Quoique le prince parût ainsi appuyé de la protection du pape, il n'en fut pas moins obligé de combattre les Génois, les Florentins, les Milanais, et les autres peuples de l'Italie, et de livrer plusieurs batailles pour se frayer un chemin jusqu'à Rome. Cette invasion des troupes allemandes au nom du saint-père, bien loin d'apaiser les troubles, exaspéra les esprits; et Clément V, redoutant les effets de la haine qu'il avait soulevée, n'osa point entrer en Italie; il chargea cinq

cardinaux de procéder à sa place au couronnement de Henri VII, et leur remit une bulle où se montrait à jour toute l'audace pontificale. « Sachez, prince, écrivait Clément, » que Jésus-Christ, le roi des rois, ayant donné à son Église » les royaumes de la terre, les empereurs et les rois doivent » nous servir à genoux, nous qui sommes les représentants » et les vicaires de Dieu! »

Henri VII, quoique maître de Rome, était obligé de combattre chaque jour contre les troupes que Robert, roi de Naples, avait envoyées au secours de la cité; et malgré son désir de recevoir la couronne dans l'église de Saint-Pierre, il fut obligé de renoncer à l'espoir de chasser les Napolitains de cette basilique, dont ils avaient fait une forteresse. La cérémonie du sacre eut lieu à Saint-Jean de Latran; les cardinaux, selon leurs instructions, demandèrent au prince un serment d'obéissance et de fidélité; ce qu'il refusa. Bien plus, Henri comprenant que pour affermir son autorité il devait abandonner le parti des papes, qui était impopulaire en Italie, quitta Rome, et vint en Toscane pour combattre les Guelfes.

Cette manifestation imprudente devint fatale à l'empereur; l'implacable Clément, déçu dans son espoir de reconquérir la péninsule par son aide, résolut de se venger, et deux mois après il mourut au monastère de Bonconvento, près de Florence, empoisonné par un moine dominicain, appelé Bernard de Montpulcien, un des familiers de l'inquisition, qui avait mêlé du poison au sang de notre Seigneur en lui présentant la communion. Un cri général d'indignation s'éleva contre les moines de l'ordre de Saint-Dominique, et les peuples de

mandèrent partout l'expulsion de ces hideux sicaires de la cour d'Avignon. Pour arrêter cette explosion de haine, le pape fit publiquement l'apologie des dominicains, il affirma sur l'hostie consacrée que le prince était mort naturellement, et livra à l'inquisition les médecins qui prétendirent avoir trouvé dans les entrailles des traces de poison. Personne n'osa plus élever la voix, et il resta bien et dûment prouvé que Henri VII était mort par l'ordre de Dieu, qui le punissait d'avoir refusé de prêter serment de fidélité au saint-siège.

Au commencement de l'année suivante, Clément anathématisa les Modenais, les Bolognais et les habitants de Mantoue, qui avaient attaqué à main armée Raimond, marquis d'Ancône, et son neveu, pour piller le trésor de l'Église, que ces deux seigneurs conduisaient en France. Cette perte d'argent causa un grand chagrin au saint-père, qui pour s'en distraire, se retira à Montil avec la comtesse de Foix et tous ses mignons. Là se passèrent des scènes de débauches d'une si horrible dépravation, qu'il devient impossible de les décrire; nous dirons seulement que Clément, déjà vieux et cassé, en sortit avec une maladie singulière, que les médecins se déclarèrent impuissants à guérir, s'il ne respirait l'air natal.

Mais Dieu avait enfin marqué le terme de cette existence criminelle; pendant que le pontife se faisait transporter à Bordeaux, le mal prit de la gravité; on fut obligé d'arrêter la litière à Roquemaure sur le Rhône, dans le diocèse de Nismes, où Clément mourut le 20 avril 1314.

VACANCE DU SAINT-SIÈGE.

ANDRONIC II
PALÉOLOGUE,
empereur d'Orient.

LOUIS LE HUTIN,
PHILIPPE LE LONG,
rois de France.

Partage des trésors de l'Église entre les maîtresses et les mignons de Clément V. — Les cardinaux se réunissent en conclave. — Pillage et incendie de la ville de Carpentras par les prêtres de la cour de Clément. — Les cardinaux se séparent sans nommer de pape. — Interrègne de deux ans. — Origine de la secte des lolhards. — Singulier expédient employé par Philippe, comte de Poitiers, pour obliger les cardinaux à former un nouveau conclave. — Après quarante jours d'abstinence forcée, ils proclament souverain pontife l'évêque de Porto.

Dès que Clément V eut fermé les yeux, on mit ses trésors au pillage : les cardinaux s'emparèrent de sommes énormes en argent monnayé; Bernard, comte de Lomagne, neveu et mignon du pape défunt, emporta des calices et des ornements pour plus de cent mille florins; la comtesse de Foix vola de son côté toutes les pierreries du saint-père; et il n'y eut pas jusqu'aux mignons et aux courtisanes des cardinaux qui ne trouvèrent à s'enrichir des dépouilles du souverain pontife.

Jean Villani rapporte qu'au milieu de ce désordre, où